

# Rallye Thierry Barbier 2023

du 29 juin au 02 juillet 2023

## Rallye Thierry Barbier

à Epernay-Pivot



3 circuits  
3 jours de vol  
3 groupes de 10 ULM

ORGANISATION - RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

<https://www.ulm-grand-est.ffplum.fr/rallyethierrybarbier>

Fabrice Depardieu	06 12 82 50 01
Georges Humeau	06 58 58 77 97
Claude Cordelle	06 80 21 06 15
Francis Legros	06 80 03 57 44

et retrouvez

« Thierry Barbier, un aviateur très discret »

le film réalisé par  
Christophe Guyon



## Organisation

### **Claude Cordelle**

Président Club ULM Planet'Air  
de Champagne à Epernay  
T : 06 08 21 06 15  
[ccordelle@ffplum.org](mailto:ccordelle@ffplum.org)  
Coordination générale

### **Francis Legros**

Trésorier Club ULM Planet'Air de  
Champagne à Epernay  
T : 06 80 03 57 44  
[flegros7@gmail.com](mailto:flegros7@gmail.com)  
Organisation générale

### **Thierry Chemin**

Instructeur Reims Champagne  
ULM à Reims et Epernay  
T : 06 12 13 33 84  
[reimschampulm@gmail.com](mailto:reimschampulm@gmail.com)  
Coordination des vols

### **Fabrice Depardieu**

Président CR ULM Grand Est  
T : 06 12 82 50 01  
[fdepardieu@ffplum.org](mailto:fdepardieu@ffplum.org)  
Gestion administrative et  
financière



## RÈGLEMENT

1 - L'édition 2023 du Rallye Thierry Barbier est un rallye organisé par le COMITE REGIONAL ULM GRAND EST avec la participation des structures ULM PLANET'AIR DE CHAMPAGNE, REIMS CHAMPAGNE ULM et REIMS PEGASE ULM. Il se déroule sur trois jours du 29 juin au 2 juillet.

2 – Le terrain de base du rallye se situe sur l'aérodrome d'Epernay-Pivot (LFSW)

3 – Le Rallye Thierry Barbier est réservé aux pilotes licenciés à la Fédération Française d'ULM. Le nombre maximum d'équipages est de trente (3 groupes de 10). Pour des raisons d'organisation, seuls les équipages s'engageant pour les 3 jours du rallye seront retenus. L'inscription sera proposée aux 30 premiers équipages pré-inscrits, puis aux suivants en cas de désistements.

4 – Chaque pilote devra être en possession des documents inhérents à l'ULM et à lui-même en cours de validité (Carte d'identification, LSA, assurance, brevet de pilote...). Il s'engage à respecter la réglementation et les règles de l'air en vigueur ainsi que les consignes données par l'organisation.

5 – L'inscription est validée par l'organisation dès que le règlement est effectué. Le prix de l'inscription en 2023 est de 200 euros pour le pilote et pour le copilote ou passager. Le prix de l'inscription comprend 3 repas du soir, (jeudi, vendredi, samedi) 3 petits déjeuner et 3 repas de midi (vendredi, samedi, dimanche). L'hébergement et le carburant sont à la charge de l'équipage. En cas de report du Rallye, l'équipage aura le choix de se faire rembourser ou de conserver son inscription pour les nouvelles dates.

5 - En cas de désistement de l'équipage, l'organisateur ne remboursera pas le montant de l'inscription si celui-ci intervient à moins de 15 jours avant le début du rallye. Toutefois, en cas d'empêchement majeur et justifié, l'organisateur étudiera la possibilité de remboursement au cas par cas.

6 – Toutes les informations sur le Rallye Thierry Barbier 2023 disponibles sur [www.ulm-grand-est.ffplum.fr/rallyethierrybarbier](http://www.ulm-grand-est.ffplum.fr/rallyethierrybarbier)